

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01125 Numéro SIREN : 419 610 183 Nom ou dénomination : AUXODIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt 6203

guelle



Sas AUXODIS

Avenue du Général De Gaulle

21130 AUXONNE

Exercice clos le : 31 janvier 2020

SIRET : 41961018300024

SARL KAPPA CONSULTANTS
BP 62146 Parc des Collines
11 Avenue de Strasbourg - DIDENHEIM
68060 MULHOUSE CEDEX

Alsace

Tel : 03-89-33-14-14
Fax : 03-89-43-86-22

E-mail : kappa@kappasud.com

ATTESTATION

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

Sas AUXODIS

Pour l'exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni audit ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	13 745 554,75 €
- Chiffre d'affaires	28 550 425,33 €
- Résultat net comptable	492 711,54 €

Fait à DIDENHEIM

Le 04/06/2020

Expert-comptable

Elise BECQUET-MARESCHERIE

Expert comptable

Jean-Pierre BUYAT

Désignation de l'entreprise : <u>Sas AUXODIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>Avenue du Général De Gaulle 21130 AUXONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* : <u>12</u>			
Numéro SIRET* : <u>4 1 9 6 1 0 1 8 3 0 0 0 2 4</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/01/2020</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	54 234 27
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 061 760
		Constructions	AP	AQ	9 918 839 2 052 970 7 865 869
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	666 664 338 742 327 922
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	945 336 320 289 625 046
		Immobilisations en cours	AV	AW	80 663 80 663
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	51 140 51 140
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	60 60
TOTAL (II)		BJ	BK	12 778 696 2 766 208 10 012 488	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	15 303 15 303
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	2 403 897 2 403 897
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	16 998 16 998
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	446 251 446 251
		Autres créances (3)	BZ	CA	325 892 325 892
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	431 022 431 022	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	93 703 93 703	
TOTAL (III)		CJ	CK	3 733 067 3 733 067	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 766 208 13 745 555	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		Sas AUXODIS		Neant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	185	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 774	
	Report à nouveau			DH	-1 242 008	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	492 712	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-707 337	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	11 109	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	11 109	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	12 050 460	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	74 003	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	6 932	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 625 227	
	Dettes fiscales et sociales			DY	569 963	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	52 778	
	Autres dettes			EA	62 419	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	14 441 782		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 745 555		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 344 777
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 902 180	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	26 628 881	FB		FC	26 628 881	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 467 068	FE		FF	1 467 068	
		FG	454 477	FH		FI	454 477	
		FJ	28 550 425	FK		FL	28 550 425	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	85 594	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	268 897	
	Autres Produits (1) (11)					FR	28 904 916	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	23 191 534	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-78 573	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	39 902	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-10 100	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 546 448	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	360 233	
	Salaires et traitements *					FY	1 994 637	
	Charges sociales (10)					FZ	445 161	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	719 984	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	61 638	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	28 270 865
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	634 051	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	196 282	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	196 282	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-196 282	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	437 769	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>Sas AUXODIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	964
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	12 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 964
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 805
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 805
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-49 784
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 917 879
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	28 425 168
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	492 712
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	94 720
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	82 974
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	85 594
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 632
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
PROVISION TA N-1		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPRISE PROV / LITIGES			12 000
AMENDES		35	
MAJORATIONS URSSAF & AG2R		4 570	
CONDAMNATION LITIGE		1 200	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas AUXODIS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	54 234	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 061 760	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	KJ	7 605 772	KK		KL	5 168	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1	KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2	KP	2 285 014	KQ		KR	22 885	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3	KS	654 009	KT		KU	12 655
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	14 800	KZ		LA	120 207	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	800 530	LC		LD	9 799	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	80 663	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	12 502 548	LO		LP	170 714	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP	49 151	IR		IS	1 989		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	40	IU		IV	20		
TOTAL IV				LQ	49 191	LR		LS	2 009		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	12 605 973	ØH		ØJ	172 723

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virements de poste à poste		3		4					
				1		2							
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	54 234	IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 061 760	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	7 610 940	MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	2 307 899	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	666 664	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	135 007	MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	810 329	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	80 663	NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH	12 673 262	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	51 140	2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	60	2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK	51 200	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	12 778 696	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/01/2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODISNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **Sas AUXODIS**

Néant ☐ *

CADRE A
**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	53 305	PF	901	PG		PH	54 207
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 009 570	PN	354 160	PO		PQ	1 363 731
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV	512 367	PW	176 872	PX		PY	689 239
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	246 311	QA	92 431	QB		QC	338 742
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	14 800	QI	11 140	QJ		QK	25 940
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	209 870	QM	84 479	QN		QO	294 349
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 992 919	QV	719 082	QW		QX	2 712 001
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	2 046 224	ØP	719 984	ØQ		ØR	2 766 208

CADRE B
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d' autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas AUXODIS				Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	20 000,00	4B	2 000,00	4C	12 000	4D	10 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	1 109,00	4P		4R		4S	1 109	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	21 109,00	TV	2 000,00	TW	12 000	TX	11 109	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	21 109	UB	2 000	UC	12 000	UD	11 109	
Dont dotations et reprises	{ d'exploitation - financières exceptionnelles		UE		UF					
			UG		UH					
			UJ	2 000	UK	12 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : Sas AUXODIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	60	UV		UW	60		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	446 251		446 251				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	5 355		5 355				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	59 874		59 874				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	81 674		81 674				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	178 988		178 988				
	Charges constatées d'avance			VS	93 703		93 703				
	TOTAUX			VT	865 906	VU	865 846	VV	60		
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 922 807		2 922 807					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 127 653		1 100 892		3 828 138		4 198 623	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	72 313		9 000		36 000		27 313		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 625 227		1 625 227						
Personnel et comptes rattachés		8C	266 971		266 971						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	125 420		125 420						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	43 057		43 057					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	134 514		134 514					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	52 778		52 778						
Groupe et associés (2)		VI	1 690		1 690						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	62 419		62 419						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	14 434 850	VZ	6 344 777		3 864 138		4 225 935		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	619 500	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	1 690		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 083 258	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

N° de dépôt
EXERCICE CLOS LE 31/01/2020

N° SIRET 41961018300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas AUXODIS

ADRESSE (voie) Avenue du Général De Gaulle

CODE POSTAL 21130 VILLE AUXONNE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	9	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	9
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3991

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BERTHIER Prénom(s) Jean-Philippe

Nom marital BERTHIER % de détention 51,0000 Nb de parts ou actions 2 040,00

Naissance : Date 21/05/1973 N° Département 75 Commune PARIS 4EME ARRONDISSEM Pays France

Adresse : N° 7 Voie , rue du Souris

Code Postal 21110 Commune VARANGES Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique BAUDRILLARD Prénom(s) Virginie

Nom marital BERTHIER % de détention 48,7500 Nb de parts ou actions 1 950,00

Naissance : Date 22/01/1977 N° Département 10 Commune ROMILLY-SUR-SEINE Pays France

Adresse : N° 7 Voie , rue du Souris

Code Postal 21110 Commune VARANGES Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020 dont le total est de 13 745 554,75 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 492 711,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/06/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités n'ont pas été affectées de manière négative par l'épidémie de Covid-19 au premier semestre 2020 et l'entité ne s'attend pas à un impact négatif sur ses états financiers 2021.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif du bilan sont essentiellement composées de licences et logiciels informatiques. Les plans d'amortissement ont été fixés sur 3 ans en mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Gros oeuvre, VRD, charpente, bardage et couverture, honoraires associés (architecte...) : 25 ans

Menuiserie aluminium, carrelages : 20 ans

Electricité, chauffage, gaz, sprinklage, climatisation, plomberie : 15 ans

Autres aménagements : alarme, guidage caisses, téléphonie, éclairage leds, etc. : 10 à 12 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	05 à 10 ans
- Hypermarché-Construction	10 à 25 ans
- Station service-Construction	07 à 25 ans
- Hypermarché-Aménag. construct.	10 à 20 ans
- Matériel transport	03 à 05 ans
- Matériel bureau informatique	05 à 10 ans
- Mobilier	05 à 12 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

La société SAS AUXODIS a d'autres projets de développement et construction d'un retail park. Elle a déjà investi 80 663 euros pour ces derniers, comptabilisés en immobilisations en-cours au 31 janvier 2020.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat triple net".

Ce prix d'achat comprend :

- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la Centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente) est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	54 233,99		
	Terrains		1 061 759,75		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	7 605 771,98		5 168,26
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	2 285 014,49		22 884,57
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		654 008,61		12 655,00
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	14 800,00		120 207,00
		Matériel de bureau & mobilier informatique	800 529,81		9 799,14
FINANCIERES		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		80 663,03		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 502 547,67		170 713,97
	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		49 151,00		1 989,00
	Prêts et autres immobilisations financières		40,00		20,00
		TOTAL	49 191,00		2 009,00
TOTAL GENERAL			12 605 972,66		172 722,97

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			54 233,99	
	Terrains				1 061 759,75	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			7 610 940,24	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			2 307 899,06	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				666 663,61	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			135 007,00	
		Mat. bureau, inform., mobilier			810 328,95	
FINANCIERES		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				80 663,03	
	Avances et acomptes					
		TOTAL			12 673 261,64	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				51 140,00	
	Prêts & autres immob. financières				60,00	
		TOTAL			51 200,00	
TOTAL GENERAL					12 778 695,63	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	53 305,08	901,45		54 206,53
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 009 570,23	354 160,39		1 363 730,62
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	512 367,30	176 872,10		689 239,40
Inst. techniques matériel et outil. industriels		246 311,06	92 430,59		338 741,65
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	14 800,00	11 140,35		25 940,35
	Mat. bureau et informatiq., mob.	209 870,37	84 478,74		294 349,11
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 992 918,96	719 082,17		2 712 001,13
	TOTAL GENERAL	2 046 224,04	719 983,62		2 766 207,66

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DIFFÉRENTIEL DE DURÉE	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
			Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	20 000,00	2 000,00	12 000,00	10 000,00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités	1 109,00			1 109,00
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	21 109,00	2 000,00	12 000,00	11 109,00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	21 109,00	2 000,00	12 000,00	11 109,00
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles		2 000,00	12 000,00	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comptabilisées au 31/01/2020 concernent un litige avec un ancien salarié pour 10 000 euros et le risque de pénalités appliquées au mouvement Leclerc / Galec par la DGCCRF estimé à 1 109 euros.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 325 324,00	78 573,00		2 403 897,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	5 203,50	10 099,50		15 303,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 330 527,50	88 672,50		2 419 200,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	60,00		60,00
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	446 250,74	446 250,74	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 355,42	5 355,42	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	59 874,00	59 874,00	
	Etat & autres	81 674,40	81 674,40	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	178 988,32	178 988,32	
	Charges constatées d'avance	93 703,33	93 703,33	
TOTAUX		865 906,21	865 846,21	60,00
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	93 703,33
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	93 703,33

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	121 244,14
Autres créances	107 044,97
Disponibilités	
TOTAL	228 289,11

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 000,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		-1 548 030,2
Résultat de l'exercice précédent		306 022,54
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	-1 242 007,
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		-1 242 007,6
	TOTAL DES AFFECTATIONS	-1 242 007,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000,00			40 000,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	185,41			185,41
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 774,18			1 774,18
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-1 548 030,23		-306 022,54	-1 242 007,69
Résultat de l'exercice	306 022,54	492 711,54	306 022,54	492 711,54
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	-1 200 048,10	492 711,54		-707 336,56

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

Conformément aux dispositions de l'article 39 decies du CGI, la société AUXODIS a pratiqué une déduction exceptionnelle de 40% de la valeur des biens acquis entrant dans le champ d'application de ce texte. Les investissements concernés s'élèvent à 159 289,43 euros. La déduction exceptionnelle pratiquée sur le résultat fiscal 2019/2020 est de 12 743 euros. Le solde de la déduction à pratiquer sur la durée des différents plans d'amortissement s'élève à 10 835 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	943,00		257,00		1 200,00	
- autres	8 750,00		848,00		9 598,00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	9 693,00		1 105,00		10 798,00	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement	1 648 456,00			525 275,00	123 181,00	
- Moins values à long terme						
- Autres	23 578,00	12 743,00			10 835,00	
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Une convention de rente viagère souscrite a conduit à constater une dette sur l'acquisition immobilière concernée pour un montant de 80 000 euros. A la fin de l'exercice sous revue, le montant restant à payer inscrit sur la ligne "Emprunts & dettes financières diverses" s'élève à 50 750 euros dont 9 000 euros à moins d'un an.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	2 922 806,87	2 922 806,87		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	9 127 652,75	1 100 891,95	3 828 138,12	4 198 622,68
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		72 312,50	9 000,00	36 000,00	27 312,50
Fournisseurs & comptes rattachés		1 625 227,06	1 625 227,06		
Personnel & comptes rattachés		266 971,40	266 971,40		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		125 419,68	125 419,68		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	43 057,41	43 057,41		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	134 514,34	134 514,34		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		52 778,12	52 778,12		
Groupe & associés (2)		1 690,28	1 690,28		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		62 419,42	62 419,42		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		14 434 849,83	6 344 776,53	3 864 138,12	4 225 935,18
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	619 500,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 083 257,95			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	1 690,28			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 626,38
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 435,34
Dettes fiscales et sociales	335 863,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	62 419,42
TOTAL DES CHARGES À PAYER	553 344,58

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 64 508,67 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,48 %

Table de mortalité INSEE 2018

Départ volontaire à 67 ans

Turnover faible et moyen
selon les catégories

Le taux d'actualisation est basé sur l'indice IBOXX Corporates AA (Indexco.com).

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les engagements assortis de sûretés réelles pour 8 345 194,87 euros au 31/01/2020 sont ci-après détaillés.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	8 345 194,87					8 345 194,87
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	8 345 194,8					8 345 194,87
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	64 508,67					64 508,67
TOTAL	8 409 703,5					8 409 703,54

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

ENGAGEMENTS REÇUS

Voir le détail dans la partie "Autres documents".

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautiounnements, avals et garanties reçus par la société					5 305 457,40	5 305 457,40
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL					5 305 457,4	5 305 457,40

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Les emprunts et découverts bancaires garanties par des sûretés réelles sont ainsi détaillées :

- * Hypothèques conventionnelles : 3 466 742.42
- * Nantissement du fonds de commerce : 4 773 452.45
- * Promesse d'affectation hypothécaire : 105 000.00

Les compléments d'informations sont reportés en partie "Autres documents".

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 050 459,62	8 345 194,87
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	12 050 459,62	8 345 194,87

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Arnaud BODIER
10, Place du capitaine Dreyfus
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	13 400	13 208
TOTAL	13 400,00	13 208,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

31/01/2020

31/01/2019

82,00

73,00

4,00

3,00

9,00

9,00

69,00

61,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes marchandises	26 628 880,70		26 628 880,70
Produits transformés	1 456 706,69		1 456 706,69
Ventes recyclages	10 361,13		10 361,13
Participations publicitaires	280 115,70		280 115,70
Galerie Marchande & Précaires	99 445,20		99 445,20
Autres produits annexes	74 915,91		74 915,91
Chiffre d'affaires	28 550 425,33		28 550 425,33

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REGUL PROV N-1 / TAXE APPRENTISSAGE		964
REPRISE PROV. / LITIGES		12 000
AMENDES	35	
MAJORATIONS URSSAF & AG2R	4 570	
CONDAMNATION / PRUD'HOMMES	1 200	
PROV. / LITIGES	2 000	
TOTAL	7 805	12 964

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REVERSEMENTS AIDES ASP	2 190		
TRF CHARGES - DONS	74 231		
REMB. ASSURANCES	9 173		
TOTAL	85 593,68		

greffe

AUXODIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros

Siège Social : Avenue du Général de Gaulle

21130 - AUXONNE

419 610 183 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 9 JUILLET 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2020 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 492.712 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice comptable 492.712 €
- A l'absorption des pertes antérieures 492.712 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.



RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2020 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 492.712 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice comptable 492.712 €
- A l'absorption des pertes antérieures 492.712 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Arnaud BODIER

Siège social : 10, Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2020

AUXODIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : avenue du Général de Gaulle
21130 AUXONNE
R.C.S : DIJON 419 610 183

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société SAS AUXODIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AUXODIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La présentation d'ensemble des comptes et les options retenues dans le choix des méthodes comptables n'appellent pas de notre part de commentaires particuliers.

Dans le cadre de nos appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous sommes notamment assurés que les immobilisations corporelles, les stocks et les créances figurant à l'actif sont valorisés conformément à la méthode décrite dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

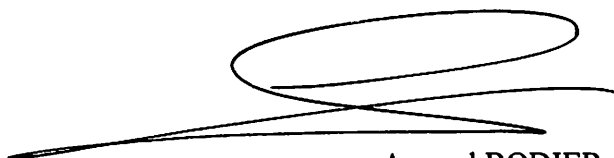
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Colmar le 25 juin 2020

Le commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small upward flick.

Arnaud BODIER